Fiche conseil de l'Udap du Calvados

Atlas des patrimoines

Octobre 2021





UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DU CALVADOS

Modalités pratiques & administratives

QU'EST-CE QUE L'ATLAS DES PATRIMOINES ?

L'Atlas des patrimoines est une plateforme cartographique du Ministère de la culture qui permet de localiser et d'accéder aux informations culturelles et patrimoniales (ethnographiques, archéologiques, architecturales, urbaines, paysagères).

A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

L'Atlas a pour vocation de permettre au public non spécialiste de découvrir son patrimoine par l'approche géographique. Il s'adresse également aux différents services de l'Etat et aux collectivités territoriales, aux professionnels du patrimoine...

Les internautes peuvent constituer un « panier » d'informations géographiques réutilisables pour des fins professionnelles ou personnelles. Grâce à une carte interactive, les internautes peuvent à tout moment interroger les entités patrimoniales affichées sur la carte et accéder à d'autres ressources en ligne.

UTILISATION DES DONNEES

Les données culturelles sont publiques non opposables au tiers. Leur utilisation est régie par l'article L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle. Le Ministère de la culture autorise l'utilisation des ressources téléchargeables, sous réserve que soit citée la mention « Ministère de la culture » en marge de chaque utilisation et qu'il n'y ait pas d'utilisation commerciale ni publication.

MODE D'EMPLOI

> Pour afficher les données sur une commune

Se rendre à l'adresse http://atlas.patrimoines.culture.fr.

Préalablement à la recherche, cocher « Données réglementaires » pour que n'apparaissent que les données réglementaires (monuments historiques, espaces protégés, ZPPA...) ou « Données non-réglementaires » pour qu'apparaissent toutes les données disponibles.

Dans l'onglet « Rechercher et aller à », dans l'espace « Sélectionner une commune », commencer à taper le nom de la commune (sans accent) et la sélectionner dans les suggestions de la barre déroulante. Cliquer sur le bouton « Charger les données... ».

Utiliser si besoin les outils dans la barre d'outil pour se déplacer et zoomer au sein de la carte. Et dans l'onglet « Composer sa carte », cocher et décocher les couches culturelles (« Ma sélection ») et les fonds de carte (« Données de référence »).

En déplaçant la souris sur une couche culturelle sans cliquer, il est possible de voir sa date de mise à jour.

> Pour télécharger les données

Se rendre dans « Consulter son panier », cocher les couches souhaitées et cliquer sur « Télécharger ». Dans « Emprise », cocher « Toute » pour avoir la donnée sur l'ensemble du département ou de la région ou « Vue courante ». Choisir le format d'export, le système de projection et cliquer sur « Exporter ».

> Carte interactive (wms)

Pour trouver l'url d'une couche, la rechercher dans le catalogue des metadatas de l'Atlas des patrimoines, Géosource, à l'adresse http://atlas.patrimoines.culture.fr/geosource/srv/fr/main.home. Rechercher la donnée dans le moteur de recherche, cliquer dessus et aller dans l'onglet « Conditions d'accès » pour récupérer l'url (protocole wms).